

BRID'INFOS

Lettre municipale trimestrielle N° 9

L'édito du maire ...

Chers amis Bridoiriennes et Bridoiriens,

Cet hiver notre association locale « A la recherche du Passé de La Bridoire » a édité un fascicule au nom prémonitoire : « Histoires d'eau ».

Ce printemps, l'eau a causé de nombreux soucis au Maire et à ses administrés. Tout d'abord le Grenant où la présence en abondance de bactéries oblige à une fermeture temporaire du site au canyoning. Beaucoup plus grave fut la pollution du réseau d'eau potable, principalement sur le centre-bourg; plus grave, mais aussi plus inquiétante, car son origine nous est à ce jour inconnue, bien qu'un retour d'eau parasite soit soupçonné d'avoir créé cette fâcheuse perturbation.

Pour couronner le tout, sous l'effet d'un orage très violent, le Rieu de Saint-Béron est sorti de son lit pénétrant dans les caves, les maisons et les commerces.

Ces événements m'ont valu une présence médiatique dont je me serais bien passé. Entre autre événement, la polémique autour du carrefour entre la RD 921^E et la route du Palais. A ce jour, les problématiques de circulation font l'objet d'une étude tant du point de vue municipal que de celui du Département.

Toutefois, les dangers de la route ne sont pas seulement le fait des autres, mais chacun doit veiller à respecter les règles en vigueur pour le bien et la sécurité de tous.

Bel été à tous avec une météo apaisée et ensoleillée !

Votre Maire : Yves BERTHIER

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------------|
| Editorial - Classique des Alpes Juniors | P 1 |
| Réseau de distribution d'eau potable | P 2 |
| Pollution du Grenant - Sécurité routière | P 3 |
| Infos diverses | P 4 |
| Agenda Eté 2018 : | Encart ci-joint |

⇒ Classique des Alpes Juniors : Un bel évènement sportif au village !



Elliott Pierre (Ile-de-France) - au centre de la photo - a remporté, ce samedi, la 24^e édition de la Classique des Alpes Juniors, 2^eème manche de la Coupe de France Juniors, disputée sur 125,3 kilomètres entre Ruy-Montceau (Isère) et La Bridoire (Savoie). Il a devancé Valentin Paret-Peintre (l'enfant du pays !) - à gauche - et Alois Charrin (Auvergne-Rhône-Alpes) - à droite

Le 2 juin 2018 avait lieu la Classique des Alpes Juniors. Cela fait maintenant 7 ans que notre village accueille l'arrivée de cette épreuve prestigieuse qui réunit les meilleurs coureurs européens. Cette année, le parcours a dû être légèrement modifié suite à l'effondrement d'un rocher dans la descente du col du Banchet, dernière difficulté de la course. Outre l'aspect sportif, les organisateurs ont réussi à fédérer un défilé à vélo sur les derniers hectomètres du parcours. Ils ont aussi pu tester leurs aptitudes à vélo sur un parcours d'adresse concocté par Pierre Charnay et l'USEP. Avec autant d'animations, nul doute que les enfants attendront la prochaine édition avec impatience.

⇒ Réseau de distribution d'eau potable : Organisation et contamination du mois d'Avril

Fin Avril 2018, une partie de notre réseau d'eau potable a été contaminée par une bactérie et a contraint l'ARS (Agence Régionale de Santé) à interdire momentanément la consommation et l'usage de l'eau du robinet pour les Bridoiens desservis par le réservoir de Chantemerle. Voici quelques éléments permettant de comprendre comment notre eau potable est distribuée et comment a été gérée la contamination.



A La Bridoire, d'où vient l'eau du robinet ?

Hormis le hameau du Gué des Planches desservi par la commune de Lépin-Le-Lac (source de Drévin puis réservoir de Drévin), l'eau potable de notre village est prélevée dans le lac d'Aiguebelette à plus de 20m de profondeur. Arrivée à la station de pompage du Sougey, elle est traitée par chloration gazeuse puis acheminée jusqu'aux réservoirs du Berlioz. Si vous habitez la Buisnière, les Champs du Mont, les Roches, le Bert, le Plat, le

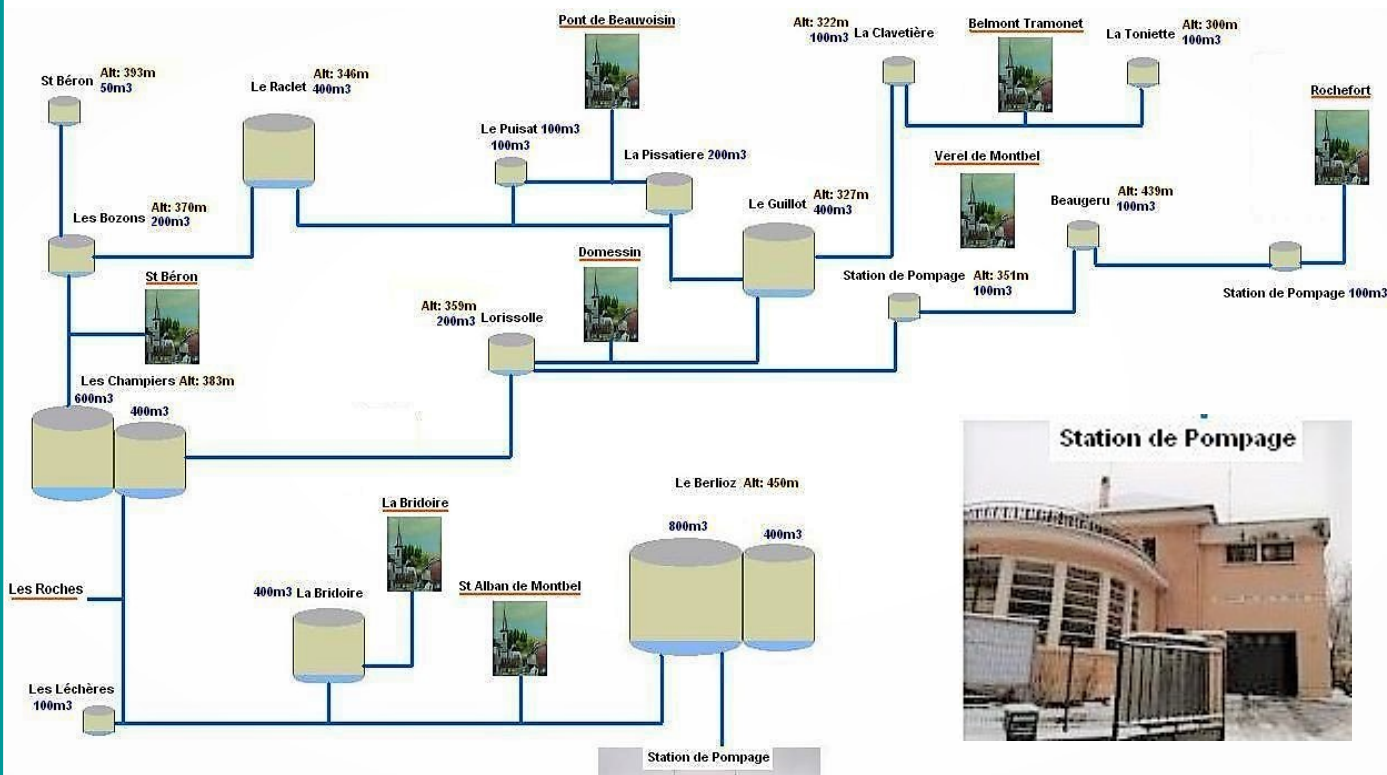
Palais puis la colline Ouest en limite de Domessin, votre branchement est pris directement sur cette conduite du Berlioz, véritable colonne vertébrale de distribution. Si vous habitez au Crêtet, vous êtes desservis par le Haut-service et le réservoir du village à Dullin. Enfin, les autres abonnés sont alimentés par le réservoir de Chantemerle qui est bien l'ancien réseau de La Bridoire, relié au lac depuis 1992 à la suite de l'abandon du pompage communal situé sur la rive gauche du Thiers au lieu-dit « les Envers »



Notre eau potable est distribuée par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) de la région du Thiers :

Le SIAEP en quelques chiffres :

- 27 communes desservies
- 10 500 compteurs
- 20 000 personnes desservies
- 530 km de réseaux de canalisations environ



Pollution de l'eau potable : Historique et enquête en cours

La pollution de notre réseau d'eau potable a été mise en évidence par des cas de gastro-entérites sévères entre autre chez les petits footballeurs qui avaient consommé de l'eau du robinet aux vestiaires du foot, le Samedi 21 Avril.

Dès le Lundi 23 Avril, leur président alertait M. le Maire qui fit tout de suite intervenir un agent du SIAEP

pour procéder à un traitement de prévention par chloration. Le lendemain, à la première heure, le réseau était nettoyé totalement de même que le réservoir de Chantemerle. Le Mercredi 25 Avril, les analyses effectuées parallèlement par l'ARS (Agence Régionale de Santé) décelaient la présence de bactéries entérocoques. Un Arrêté Municipal interdisant la consommation et l'usage de l'eau du robinet fut donc pris dès la publication des résultats

d'analyse et une distribution d'eau en bouteille assurée par les élus pendant 5 jours (environ 7 000 bouteilles d'eau distribuées).

A ce jour, l'enquête diligentée par le SIAEP n'a pas pu révéler la cause de cette contamination si ce n'est une forte suspicion d'un retour d'eau parasite.

Nous attendons toujours l'aboutissement de cette enquête pour comprendre et surtout éviter une récurrence.

⇒ Le Grenant, interdit au canyoning et à la baignade

Le Grenant, classé parmi les plus beaux sites de canyoning de Savoie voire de France a été contaminé par la leptospirose en septembre 2017.

C'est une maladie grave, parfois mortelle. Ces bactéries sont principalement dues aux déjections animales, notamment celles des rats et des rongeurs sauvages. Cette bactérie se développe et prolifère dans les milieux humides. Or, aux alentours des affluents du Grenant, il a été constaté la présence de rats qui pourraient être à l'origine de cette contamination. Cependant, l'origine et la présence de leptospirose ne sont actuellement pas identifiées. Des investigations sont toujours en cours pour déterminer

l'origine exacte de cette contamination.

Cette bactérie se transmet à l'homme en général lors d'un contact avec une eau douce (même limpide) contaminée, surtout par les muqueuses (œil, bouche, nez...), et aussi par la peau, en présence de lésions même insignifiantes (plaies, égratignures).

L'ARS (Agence Régionale de Santé) va poursuivre les analyses des eaux du Grenant avec une fréquence hebdomadaire jusqu'au mois de septembre afin d'avoir suffisamment de données pour caractériser le milieu.

Aux vues des résultats des analyses, le Maire de la commune prendra ou lèvera, par Arrêté, l'interdiction de toutes activités aquatiques dans le Grenant.



EN BREF :

SE PROTÉGER CONTRE LA LEPTOSPIROSE

- Porter des équipements de protection (combinaison, capuche, gants, chaussons)
- Protéger les plaies avec un pansement imperméable et désinfecter avec une solution antiseptique
- Se laver à l'eau potable et au savon après l'activité.

QUELS SONT LES SIGNES DE LA MALADIE ?

Ils apparaissent 1 à 2 semaines après la contamination :

- Fièvre élevée (>39°)
- Douleurs musculaires, articulaires, abdominales et maux de tête.

QUE FAIRE ?

- Consulter rapidement un médecin en lui signalant l'activité pratiquée.

PAS DE PANIQUE

Bien soignée, cette infection ne laisse aucune séquelle. Plus d'infos : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/plaquette_lepto.pdf

⇒ Sécurité routière : Bilan des travaux réalisés ou à réaliser



Les travaux de la Route du Lac entre « les Castors » et la place de la Résistance étant terminés, **le Conseil Municipal, a entamé une réflexion sur la sécurisation de la Route**

de Pont de Beauvoisin, du croisement avec la route de Saint Béron à la sortie de l'agglomération. En effet, cette zone accueille le stade, ainsi que plusieurs commerces, et le comportement de certains automobilistes représente un risque important pour les habitants et les usagers des commerces et équipements publics.

Une campagne de mesures avait été réalisée durant l'été 2016, avec la mise en place d'un radar pédagogique, et avait fait apparaître des dépassements importants de vitesse. Deux réunions de la commission « Sécurité Routière » se sont tenues en mairie les 4 et 27 avril, dont une

avec des représentants du Conseil Départemental. Ce dernier a mis en place une nouvelle campagne de mesures de vitesse, et de comptage des véhicules, afin de valider les mesures réalisées précédemment.

M. le Maire a également rencontré à plusieurs reprises des délégations d'habitants concernant des problèmes plus ponctuels de sécurité routière sur la commune. Il a été validé en commission sécurité routière de réaliser, à court terme, des travaux d'amélioration de la sécurité routière simples à mettre en œuvre : signalisation, amélioration de la visibilité à certaines intersections, etc... Puis à moyens termes, de définir, avec les services du Département et de la Préfecture, des aménagements plus lourds, nécessitant des investissements importants et donc des aides au financement par l'Etat, l'objectif étant un début des travaux en 2019.

D'autres zones de la commune ont été identifiées comme nécessitant

des aménagements, mais le Conseil Municipal s'est fixé des priorités en fonction des flux de circulation, des niveaux de risque, des commerces et équipements publics présents dans les zones.

***Route du Lac entre « Les Castors » et l'église** (Zone englobant l'école, la mairie et l'église, ainsi que plusieurs commerces) : les travaux sont réalisés pour un montant de plus de 2,3 Millions d'€ (HT), chiffre hors subventions.

***Route de Pont de Beauvoisin, du croisement avec la route de Saint Béron à la sortie de l'agglomération** (Zone englobant le stade, ainsi que plusieurs commerces).

***Route de Saint Béron, du croisement avec la route de Pont de Beauvoisin à la sortie de l'agglomération** (Zone englobant la future Zac).

***Route du Lac à l'extérieur de l'agglomération** (La Buissière, les Envers)

***Route de Pont de Beauvoisin à l'extérieur de l'agglomération** (Les Grandes Côtes).



Angélique Grange, psychologue, a intégré le cabinet médical début Avril, nous vous l'avions présentée dans le bulletin municipal. Rappel de ses horaires : **du Lundi au Vendredi de 8h à 18h avec possibilité le Samedi à la demande.**

Elle peut aussi se déplacer à domicile en cas de souci d'accessibilité dans un rayon de 20km.

Tarif de la consultation individuelle : 45€ (durée 45 min). Séance non remboursée par la Sécurité Sociale mais participation possible de certaines mutuelles.

Pour la joindre : 06 73 54 74 32

Claire Manus vient d'installer son cabinet de thérapie manuelle Méthode Poyet à La Bridoire. Elle habite Dullin depuis 2 ans et termine actuellement un remplacement à St-Pierre d'Entremont dans le cabinet de Anne Krumb, ostéopathe Méthode Poyet.

La méthode Poyet est une technique d'**ostéopathie douce**, on ne fait pas « craquer » par exemple. Elle aide le corps à retrouver une bonne fonctionnalité et un réel mieux-être. On peut consulter en **prévention** (le corps s'adapte sans cesse aux lésions pour trouver un équilibre, jusqu'à ce qu'un jour, suite à une lésion de plus, un symptôme n'apparaisse) ou bien en **curatif**.

Les séances ne remplacent pas une consultation médicale.



Claire Manus reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi à partir de 9h. Une séance dure environ 45 min et coûte 50 €. La plupart des mutuelles remboursent entièrement ou en partie, les séances de médecine douce. Renseignez vous ! **Pour prendre rendez-vous : 07 69 68 26 89.**



Notre équipe d'infirmières et d'infirmier a également emménagé début Mai dans ce nouveau cabinet médical au 257, route du Lac.

Elle se compose de 4 titu-

lares : Marie-Pierre Delrive, Karine Madelaine, Sophie Poiron, Thibault Allagnat et de 2 remplaçantes : Nathalie Bergère et Bénédicte Sarrazin. Pour prendre vos rendez-vous

à domicile :

Composez le 04 76 31 21 13

Une permanence est assurée au cabinet les Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi matins de 7h30 et 8h30.

⇒ Clins d'œil !

Réponse au clin d'œil humoristique d'une histoire inventée par une touriste Suisse de passage à La Bridoire au sujet des maisons de Jeanjean et Louis, dites « maisons coupées » (cf Bulletin Municipal 2018).

La maison située à l'angle de la Route de la Vavre fut déjà « frappée d'alignement » sur le plan en 1913 mais fut coupée dans les années 60 pour agrandir la Route de la Vavre (photo ci-contre).

Elle a appartenu à M. Bellemin Anthelme puis à un bijoutier, ensuite M. Demeure l'occupa, lui étant cordonnier et elle, couturière jusque dans les années 60. Actuellement, elle appartient à M-C et son adorable « toutou ».



Sa « moitié » dite « maison de Louis » est toujours dans le jus de sa construction et a appartenu à une famille Laverne.

Notre équipe du service technique s'affaire depuis plusieurs semaines au fleurissement de notre village. Les jardinières sont en place, les massifs organisés avec une volonté de privilégier les fleurs persistantes et la récupération de végétaux. Une thématique fleurie a été choisie pour la traversée du village et une autre pour les routes adjacentes. **Un grand merci à toute l'équipe pour son investissement dans la propreté et l'embellissement du village.**



De gauche à droite : André Malaquin, Gilbert Gentil - Perret, Estelle Boquet et Daniel Duval